

## COMMUNE DE SAINT PIERRE DES FLEURS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Saint Pierre des Fleurs, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire dans sa salle habituelle des délibérations sous la présidence de Monsieur Bruno GERMAIN, Maire.

Membres présents : Mesdames et Messieurs Bruno GERMAIN, Yann BESSIERE, Bernadette BARAT, Pascal LANGLOIS, Lucien TREFFÉ, Michelle GUNST, Michaël PREVOST, Danièle HAUDIQUET, Patrice PASCHEL, ROUSSELLE-DUVAL Mélanie, Sophie DELAFOSSE, Carole GEHANNE, Dominique BLOT, Isabelle ROSSIGNOL.

Membres absents excusés :

Frédéric GERIN a donné pouvoir à Daniele HAUDIQUET

Nathalie RICARD a donné pouvoir à Bernadette BARAT

Bénédicte GUENGANT a donné pouvoir à Bruno GERMAIN

Membres absents : Patrick CHATRAIN, Yannick MOUSSELET

Secrétaire de séance : Isabelle ROSSIGNOL a été nommé(e) secrétaire de séance.

Date de convocation : 08/12/2023

Date d'affichage : 08/12/2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

présents : 14

votants : 17

#### **D 2023 12 69 : MODIFICATION DU TARIF DES CONCESSIONS DU CIMETIERE**

Suite à l'installation d'un nouveau columbarium de 8 cases au cimetière, Monsieur le Maire propose une revalorisation du tarif d'une case.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 15 voix pour et 2 abstentions ;

- 1) DECIDE d'augmenter le tarif d'une case de columbarium à 700 €, à compter de la date rendue exécutoire de la présente délibération.
- 2) DECIDE de ne pas augmenter les autres tarifs.

Objet Actuel	Tarif actuel	Nouvel Objet	Nouveau tarif au 14/12/2023
Concessions terrain de 2m <sup>2</sup> 30 ans	200 €	Concessions terrain de 2m <sup>2</sup> 30 ans	200 €
Renouvellement 30 ans	200 €	Renouvellement 30 ans	200 €
Renouvellement 15 ans	100 €	Renouvellement 15 ans	100 €
Concession columbarium 30 ans	500 €	Concession columbarium 30 ans	<b>700 €</b>
Renouvellement 30 ans	200 €	Renouvellement 30 ans	200 €
Renouvellement 15 ans	100 €	Renouvellement 15 ans	100 €
Concession caverne brute 30 ans	350 €	Concession caverne brute 30 ans	350 €
Concession terrain 30 ans	100 €	Concession terrain 30 ans	100 €
Renouvellement 30 ans	100 €	Renouvellement 30 ans	100 €
Renouvellement 15 ans	50 €	Renouvellement 15 ans	50 €
Colonne du souvenir	Gravure à la charge de la famille	Colonne du souvenir	Gravure à la charge de la famille
Jardin du souvenir	Sans frais		Sans frais

Pour extrait certifié conforme au registre.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Bruno GERMAIN